

**L'Assemblée Générale des actionnaires de bpost a approuvé les résultats financiers 2022, la distribution du dividende et la nomination de 2 administrateurs.**

**Le vote sur la décharge des administrateurs a été reporté.  
Aucune décision n'a été prise sur la Politique de Rémunération modifiée.**

---

### **Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires**

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires réunie ce jour, a approuvé les résultats financiers 2022 de la société et la distribution du dividende conformément à la proposition faite par le Conseil d'Administration de payer un dividende total final de 0,40 EUR brut par action.

Le calendrier pour le versement du dividende final se présente comme suit :

- Date ex-dividende : 18 mai 2023
- Date d'enregistrement : 19 mai 2023
- Date de paiement : 22 mai 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire a également approuvé le rapport de rémunération pour l'exercice 2022 et donné décharge aux commissaires pour l'exercice de leur mandat.

En outre, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de :

- confirmer la cooptation de Madame Ann Caluwaerts en tant qu'administrateur et la nommer administrateur pour un mandat de 4 ans ;
- nommer Madame Ann Vereecke en tant qu'administrateur pour une durée de 4 ans.

Enfin, la décision d'approbation de la Politique de Rémunération modifiée n'a pas été soumise au vote.

Le rapport annuel et le rapport d'activités 2022 sont disponibles sur : <https://bpostgroup.com/investors/results-reports-presentations/annual-reports>.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire sera disponible au plus tard le 24 mai 2023 sur <https://bpostgroup.com/investors/governance/shareholders-meetings>.

### **Report du vote sur la décharge des administrateurs**

À la suite de la demande des Actionnaires de référence de la Société, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a décidé de reporter le vote sur la décharge des administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 jusqu'à ce que les examens de conformité internes de bpost et les audits de l'État belge soient à un stade tel qu'une décision sur la décharge des administrateurs puisse être prise par les actionnaires en connaissance de cause, et au plus tard lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires ordinaire, qui se tiendra en 2024.



Pour plus d'informations:

Antoine Lebecq T. +32 2 276 2985 (IR)

[corporate.bpost.be/investors](https://corporate.bpost.be/investors)

[investor.relations@bpost.be](mailto:investor.relations@bpost.be)

Veerle Van Mierlo T. +32 472 920229 (Media)

[veerle.vanmierlo.ext@bpost.be](mailto:veerle.vanmierlo.ext@bpost.be)